

Étant donné que la crise des jeunes et des étudiants s'aggrave, et que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a fait des extrapolations pessimistes pour les prochains six mois, le premier ministre peut-il nous dire s'il accordera la priorité au chômage ainsi qu'à la question d'une aide financière aux provinces dans l'ordre du jour de la conférence des premiers ministres, afin de créer dès maintenant un vaste programme d'embauche?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà confirmé au chef de l'opposition hier que ce sujet ferait l'objet de discussions lors de la conférence fédérale-provinciale lundi et mardi.

M. Woolliams: Étant donné que le chômage est généralisé chez les jeunes et que, selon le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, 300,000 autres étudiants se joindront au marché du travail cet été, quelles mesures spéciales le gouvernement fédéral compte-t-il recommander aux provinces lors de cette conférence? Le premier ministre pourrait-il nous faire part brièvement de toute idée nouvelle, de toute mesure législative d'urgence ou de tout projet de programmes auxquels il songe en ce moment?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, les délibérations de la conférence se tiendront à huis clos à la demande de tous les participants; il serait donc mal-séant de ma part de dire à la Chambre ce qui s'y passera.

M. Woolliams: Sans déclarer ses atouts, le premier ministre a-t-il quelque proposition à faire aux provinces en vue d'aider ces jeunes gens, surtout les 300,000 étudiants qui vont se joindre au marché du travail le 1^{er} mai à leur sortie des universités?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, la question du député n'est qu'une répétition de celle qu'il a lue auparavant, mais je puis lui dire que je n'ai pas d'atouts en réserve.

LE CHÔMAGE—LES EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu la déclaration faite hier par le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et celle des étudiants libéraux canadiens sur l'aggravation du chômage, qui touche aussi les étudiants, le premier ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement est en train d'élaborer de nouveaux plans, tout d'abord afin qu'il y ait davantage d'emplois pour les étudiants cet été et en deuxième lieu, afin que ceux qui en obtiendront puissent les garder pendant plus d'un mois ou deux comme ce fut le cas pour nombre d'entre eux l'an dernier?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, le gouvernement dresse des plans en vue de l'emploi des étudiants cet été. Je dois dire à propos de cette publication, qu'elle a rapporté très inexactement des choses que je n'ai jamais dites.

LE CHÔMAGE—LES EMPLOIS CRÉÉS GRÂCE AU FONDS DE PRÊTS AUX PROVINCES

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, sachant qu'on parle beaucoup ces jours-ci des secrétaires parlementaires, j'aimerais poser une question au secrétaire parlementaire du ministre des Finances. En raison de la crise que traverse généralement la jeunesse canadienne, et qui s'aggravera l'été prochain, le secrétaire parlementaire peut-il nous dire combien on escompte d'emplois à la suite du fonds d'emprunt de 160 millions de dollars qu'on a constitué au profit des provinces?

M. P. M. Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ferai part de cette question au ministre et je peux assurer l'honorable député qu'une réponse lui sera donnée le jour où le ministère des Finances répondra aux questions à la Chambre.

M. Comeau: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Cette question a déjà été prise en note et je n'ai pas quand même obtenu de réponse. Je pensais qu'elle aurait pu intéresser le secrétaire parlementaire et qu'il y aurait donné suite.

LES PERSPECTIVES D'EMPLOI POUR LES ÉTUDIANTS EN 1971

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Le gouvernement a-t-il établi des prévisions quant à l'ampleur du chômage parmi les étudiants, et est-il disposé à informer la Chambre et le pays de ces prévisions afin de donner aux étudiants, au public et aux députés la possibilité de faire des recommandations au gouvernement en vue de la solution de ce problème?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Autant que je sache, il n'existe pas de telles prévisions, mais il se pourrait que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration dispose d'extrapolations de cette sorte. Il faudrait peut-être lui poser la question.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, je demanderai si le premier ministre a l'intention de mettre le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration au moins en partie en chômage en le déchargeant de ses devoirs et responsabilités à l'égard de la Commission du blé, afin qu'il ait...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je le regrette bien, mais la question, telle qu'elle a été posée, est irrecevable. Le député semble faire une recommandation ou présenter des instances, et de ce fait la question est irrecevable.

M. Lundrigan: Permettez que je la formule autrement. Si le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration était déchargé de la Commission du blé, ou si l'on désignait un autre ministre entièrement chargé du chômage au Canada, pendant une période où jamais il n'a été plus élevé...

Le très hon. M. Trudeau: Si l'on en juge d'après la question du député, le personnel de recherche de l'opposition officielle doit être en partie en chômage.